

12 MARS 2021

## Avis important

Il est porté à la connaissance des étudiants du **premier semestre de la filière Sciences Economiques et Gestion** que **les résultats du contrôle de rattrapage** de la session **d'automne 2020/2021** ont été diffusés sur le site web de l'établissement et que les étudiants désirant faire vérifier les notes dudit contrôle sont appelés à :

1. Faire une réclamation via le site web de la faculté.
2. Imprimer la demande en cliquant sur le bouton **Imprimer réclamation** sur la page des résultats.
3. Déposer la demande de vérification des notes aux guichets du service pédagogique dans un délai de 48 heures après l'affichage des résultats.

**L'administration.**

**N.B.:** Les demandes de vérification des notes qui ne répondent pas aux critères pédagogiques ou hors délai seront rejetées.